



CRCCCN

Partenaire de la culture nord-côtère!

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Une date à ne pas oublier : le 9 janvier 2017

Baie-Comeau, 16 décembre 2016 – Le 9 janvier 2017 est la date limite, déterminée par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), pour déposer les projets au Programme de partenariat territorial 2016-2019.

Vous prévoyez présenter un projet au Programme de partenariat territorial 2016-2019?

Si vous avez des questions ou désirez être soutenu pour élaborer votre demande, il est temps de prendre rendez-vous avec nous!

Contactez Marie-France Lévesque d'ici lundi 19 décembre à 16 h afin d'obtenir une rencontre la semaine prochaine puisque que le bureau du CRCCCN ferme pour la période des Fêtes.

L'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Côte-Nord, intervenue entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et les six MRC de la Côte-Nord, totalise une somme de 300 000 \$ répartie sur 3 ans (2016-2019). Le programme qui en découle permettra l'attribution d'un soutien financier aux artistes et aux écrivains professionnels ainsi qu'aux organismes artistiques professionnels nord-côtiers pour la réalisation de projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

- [soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#) (volet 1)
- [soutien aux organismes artistiques professionnels](#) (volet 2)
- [soutien à la mobilité pour les artistes](#) (volet 3-A) et [les organismes](#) (volet 3-B)

– 30 –

Source : Marie-France Lévesque, directrice générale du CRCCCN